

des premiers mois de l'année 1969, c'est-à-dire au mois de décembre 1968, on en avait importé 268,400 douzaines.

Au mois d'avril, 1,222,609 douzaines ont été importées. En fait, pendant les quatre premiers mois de l'année 1969, on a importé 2,744,139 douzaines d'œufs.

Nous avons, par contre, exporté 140,204 douzaines d'œufs, ce qui laisse un déficit de 2,603,908 douzaines. Le prix moyen pondéré reçu par le producteur canadien, qui était de 44c. la douzaine au début de janvier 1969, n'a cessé de fléchir constamment et s'établissait, selon les statistiques fédérales, à moins de 34c. au mois de mai. La situation réelle est encore plus critique que ne l'indiquent ces statistiques.

Monsieur l'Orateur, plusieurs producteurs ont construit des poulaillers très modernes, équipés de façon adéquate. Ils ont investi des capitaux assez considérables et, cependant, ils voient, de mois en mois, leur profit diminuer. La marge de profit des producteurs diminue constamment.

J'ai en main un tableau permettant de faire des comparaisons au sujet des œufs de la catégorie «A». En 1949, par exemple, la part de la commercialisation était de 18.5 p. 100 et celle du producteur, de 81.5 p. 100, alors qu'en 1966, la part de la commercialisation était montée à 30 p. 100 et celle du cultivateur était de 70 p. 100. En 1969, nous estimons que la situation est encore plus grave.

Une étude a été faite en vue de connaître aussi exactement que possible le coût de production, à la ferme, des œufs et d'après cette étude—Cornwell—le prix moyen de la douzaine d'œufs, à la ferme, a été établi à 35.7c.

Ainsi, monsieur l'Orateur, on peut déduire, selon l'étude qui a été faite, que le salaire horaire du principal producteur a été établi à 67c. l'heure pour un adulte et à 57c. pour les autres.

● (10.10 p.m.)

Nous avons reçu, au cours de notre voyage dans les provinces Maritimes, des mémoires qui ont été présentés au comité de l'agriculture et qui traitent de cette situation désastreuse. A mon avis, il est de notre devoir de dire que, étant donné les circonstances, le comité n'a pu, pour des raisons que j'ignore, présenter un rapport à la Chambre.

Les producteurs se plaignent de façon sérieuse et ils ont raison de se plaindre, parce que, dans la province de Québec, des coopératives groupant des producteurs d'œufs, pour la mise en marché, ont été formées. Malgré tous les efforts des administrateurs, monsieur l'Orateur, il leur est impossible de planifier leur production, si le gouvernement ne les protège pas contre les importations massives.

[M. Lambert.]

Je vous ai expliqué, il y a un instant, quelle était la nature de ces importations. Les profits augmentent sans cesse, en ce qui a trait à certaines catégories d'entreprises, alors que les profits diminuent constamment dans le domaine agricole, qu'il s'agisse de l'agriculture en général, de l'aviculture, des producteurs de fruits et de légumes ou de l'industrie laitière.

Par exemple, j'ai en main une déclaration publiée le 12 mai 1969, pour prouver qu'il existe des hausses de profits dans des domaines autres que celui de l'agriculture:

Gulf Canada: hausse de 7 p. 100 des bénéfices nets en '68.

Par exemple, en ce qui touche Bell Canada: Les revenus d'exploitation ont augmenté de 10 p. 100 à Bell Canada.

Monsieur l'Orateur, si les revenus d'exploitation pouvaient augmenter dans la même proportion dans le domaine de l'agriculture, à mon avis, le Canada ne s'en porterait que mieux et l'on serait en mesure de constater que le chômage est moins considérable, parce que l'agriculture crée des emplois dans des industries connexes, pour le bénéfice de la population.

Je voudrais demander au gouvernement, au nom de ces producteurs, qui réclament avec raison que le gouvernement prenne les dispositions nécessaires en vue de contrôler plus efficacement l'importation des œufs au Canada, de protéger ces entreprises qui méritent réellement de bénéficier de toute son attention, pour que l'on réussisse à conserver une industrie absolument essentielle.

Le gouvernement fédéral détient la compétence exclusive et finale en matière d'importation. Dans sa réponse du 25 juin, le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec informait le président de l'UCC qu'il avait traité du problème des importations d'œufs au Canada avec le ministre fédéral de l'Agriculture, lors de la dernière conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Agriculture tenue à Ottawa. Le ministre provincial de l'Agriculture, qui répondait ainsi au télégramme de l'UCC du 20 juin, dans lequel on réclamait l'intervention du gouvernement provincial auprès du gouvernement fédéral, précisait qu'il avait discuté ce problème avec les autres ministres provinciaux.

Comme on le disait, monsieur l'Orateur...

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** A l'ordre. L'honorable secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture.

**M. Florian Côté (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, en réponse à la question de l'honorable député de Bellechasse, je voudrais lui dire que moi aussi, je m'intéresse énormément au